

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 2 juin 1905, M. André Jeanneau est nommé Chancelier du Consulat de la Principauté à Bordeaux (France), en remplacement de M. Antoine Le Vavasseur, démissionnaire.

Par Ordonnance du 3 du même mois, la médaille d'honneur de troisième classe est accordée au sieur Albert Marguerie, matelot douanier à Monaco.

ALBERT I^{er}

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu les propositions du Directeur des Travaux publics des 3 et 29 novembre 1904, sur la dénomination de certaines rues, avenues et boulevards ;

Vu l'enquête ouverte à ce sujet du 21 au 29 mars 1905 ;

Vu la délibération du Comité des Travaux publics du 10 avril 1905 ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER

Sont dénommés et seront indiqués par des plaques, les boulevards portés au tableau ci-après :

SITUATIONS DES RUES ET AVENUES	DÉNOMINATION DES RUES ET AVENUES
Entre le Boulevard du Nord et l'escalier de l'Inzerna....	BOULEVARD DE FRANCE.
Entre la place des Moulins et le pont Saint-Roman.....	BOULEVARD D'ITALIE.

ART. 2.

Les propriétaires sont tenus de laisser apposer sur leurs maisons, ou dépendances, les plaques indicatrices portant la dénomination des dits boulevards.

ART. 3.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné à Paris, le trois juin dix-neuf cent cinq.

ALBERT.

Par le Prince :
Le Secrétaire d'Etat,
ED. DE LATRE.

ALBERT I^{er}

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER

Nul ne pourra tenir un bureau de placement sans une autorisation spéciale du Gouverneur Général.

ART. 2.

Un Arrêté de Notre Gouverneur Général déterminera les conditions générales de l'exploitation des bureaux de placement, sans préjudice des obligations particulières qui pourraient être jugées utiles dans chaque cas.

ART. 3.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné à Paris, le six juin dix-neuf cent cinq.

ALBERT.

Par le Prince :
Le Secrétaire d'Etat,
ED. DE LATRE.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles
DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince a assisté, le jeudi 1^{er} juin, à la réception donnée à l'Elysée par le Président de la République et M^{me} Loubet en l'honneur de S. M. le Roi d'Espagne. Le Prince a été reçu au bas de l'escalier d'honneur par M. Mollard, Chef du Protocole, et le Comte Balny d'Avricourt, Ministre de Monaco à Paris, qui l'ont conduit auprès du Président de la République.

Le lendemain, Son Altesse Sérénissime s'est rendue à la représentation du Théâtre Français. Pendant un entr'acte, le Prince est allé saluer S. M. le Roi d'Espagne qui l'a invité à rester dans sa loge pendant tout un acte. M. Mollard, Chef du Protocole, qui avait reçu Son Altesse à l'arrivée au Théâtre Français, l'a reconduite à sa voiture à la sortie.

Lundi dernier, S. A. S. le Prince a présenté à l'Institut deux notes, l'une de M. le Professeur Hergesell, l'autre de M. Léger.

La note de M. le Professeur Hergesell se rapportait aux expériences faites cet hiver à bord du yacht *Princesse-Alice*, expériences qui ont montré la possibilité d'explorer à l'aide de ballons-sondes les hautes régions de l'atmosphère au-dessus des océans. Nous avons déjà parlé de ces expériences

à l'époque où elles ont eu lieu. Leurs résultats scientifiques sont tels que S. A. S. le Prince se propose de les continuer cet été dans la région des alizés.

La note de M. Léger a trait aux expériences d'hélicoptère poursuivies au Musée Océanographique depuis quelque temps. M. Léger y expose que, désireux de connaître la limite de résistance de son appareil, il lui a fait enlever successivement des poids de plus en plus considérables. A la dernière expérience, l'hélicoptère, qui est seulement une réduction en demi-grandeur de l'appareil définitif, a enlevé le Docteur Richard et un poids supplémentaire de 26 kilogrammes, ce qui représente un total d'environ 100 kilogrammes. L'appareil en vraie grandeur pourra donc enlever un poids de huit cents kilogrammes, ce qui, abstraction faite du poids de l'appareil et de ses moteurs, laissera disponible une force correspondant à l'enlèvement de cinq cents kilogrammes environ.

Cette communication a produit une grande impression à l'Institut où M. Cailletet, Président d'honneur de l'Aéro-Club de France, s'est fait présenter M. Léger et l'a chaudement félicité pour sa belle invention.

Enfin, S. A. S. le Prince a offert à la Bibliothèque de l'Institut la Carte générale des Océans qui vient d'être achevée sous la direction de M. l'enseigne de vaisseau Sauerwein, Son aide de camp.

Les membres du Sport Vélocepedique sont rentrés ce matin, enthousiasmés du chaleureux accueil qu'ils ont reçu dans toute la Ligurie.

Partis par le train samedi à minuit, ils débarquaient dimanche vers 6 heures du matin à Albenga, d'où commençait l'excursion. A la gare se trouvaient le sous-préfet, le marquis Balestrino, premier adjoint, et le Vélo-Sport.

Un lunch a été offert par les autorités et les cyclistes, et là se portait le premier toast au Prince, ami des arts, de la science et de la paix, à Monaco, trait d'union entre la France et l'Italie. Ces toasts ont été répétés et frénétiquement applaudis dans toutes les localités. La ville est pavoisée.

Le sous-préfet et les cyclistes d'Albenga accompagnent le S. V. M. jusqu'à Luano. Dans cette ville, nouveau vin d'honneur offert à la Mairie; toasts à la Principauté, auxquels le Président de la Société monégasque répond par des vivats au Roi, à la Reine et à l'Italie, tandis que la fanfare jouait la Marche Royale.

La Société est arrivée vers 9 heures à Final Marina. Cette ville, qui compte de nombreux concitoyens dans la Principauté, a fait une véritable ovation à Monaco. Partout des trophées de drapeaux, pavois au travers des rues, massifs de plantes et de fleurs.

Réception à la Mairie, lunch. Après un brillant discours, le maire, M. Saccone, remet au S. V. M. une superbe bannière en velours avec les armes des Grimaldi et celles de la ville.

A midi, banquet au Théâtre sous la présidence

du Maire. Toasts des plus aimables terminés par l'Hymne Monégasque joué par la Musique municipale qui depuis l'arrivée n'a cessé de se faire entendre.

Dans l'après-midi, la colonne a rencontré à Vado le *Veloce Club della Fratellanza Ginnastica* de Savone et sa fanfare venus au devant d'elle, et à 5 heures elle fait son entrée dans cette belle ville d'Italie.

Un vin d'honneur est offert par la Société citée plus haut et par la « Sezione Velocipedistica Sport Club *Audax e Fortiore*, Plotone Ciclisti *Tiro a segno*, Sezione Velocipedisti *Sempre avanti*. Le S. V. M. a invité les présidents à son banquet à l'hôtel de Roma. Autres toasts très applaudis. Un grand bal a été offert par les camarades de Savone, au Casino.

Lundi matin, la Société est arrêtée à Cogoletto par la Municipalité qui offre le vermouth; la musique du pays joue l'Hymne Monégasque.

Vers 11 heures, le S. V. M. arrive à Sampierdarena; étaient venus à sa rencontre un Comité organisé spécialement pour la réception à Gènes et ayant à sa tête MM. Sommariva, Picasso et De Barbieri et les Sociétés *C. Colombo*, *A. Doria*, *Veloce Sport*, *Audax*, *Velo Club* et *Gioffredo Mameli*.

La réception à Gènes a été enthousiaste.

Le banquet au Righi a été présidé par le Marquis Carrega, consul général de Monaco. Tous les présidents des Sociétés sportives y assistaient.

Le Marquis Carrega a fait un superbe discours qu'il a terminé par la proposition d'envoyer un télégramme de respectueux hommages au Prince de Monaco et au Roi d'Italie.

Les bravos de la salle couvrent les accents de la Marche Royale

A 6 heures et demie, un lunch a été offert par toutes les Sociétés au théâtre Carlo Felice, au sommet duquel flottait le drapeau princier.

Le plus ancien président fait un toast des plus aimables et remet en souvenir au S. V. M. un drapeau italien avec inscription et une palme en argent. Le Consul général et M. Tairraz, président du S. V. M., remercient et crient « Vive l'Italie », tandis que les Génois répondent par « Vive Monaco, vive la France ». Les fanfares jouent l'Hymne de Monaco, la *Marseillaise*, et celle du Sport exécute la Marche Royale.

Le défilé en ville a été très applaudi. Enfin, à minuit, la Société prenait le train pour rentrer à Monaco, où longtemps elle conservera le souvenir de cet accueil qui ne s'adressait pas seulement au S. V. M., mais à la Principauté et à son Souverain.

La *Lyre Monégasque* a fait dimanche dernier sa sortie annuelle à Contes (Alpes-Maritimes). Partie de Monaco à 7 heures du matin, la Société est arrivée à Contes vers 10 heures et s'est rendue à la Mairie, où elle a exécuté successivement, avec la virtuosité qui lui est habituelle, la *Marseillaise* et l'Hymne Monégasque, très chaleureusement applaudis par la population qui a fait à notre Société l'accueil le plus sympathique. M. Gaziglia, maire de Contes, a, en termes courtois, souhaité la bienvenue, et une courte réception a eu lieu dans la grande salle de la Mairie, qu'on a bientôt quittée pour le Vin d'honneur offert sur la place de l'Eglise, au cours duquel s'est fait entendre une première fois la jeune Société Chorale du pays, qui a chanté de remarquable façon un des morceaux de son répertoire.

Le traditionnel banquet a eu lieu au pied du village, dans un lieu charmant appelé plan du Châtaignier, où une longue table avait été dressée à l'ombre des grands arbres, et où un excellent menu a été servi par le propriétaire de l'hôtel Terminus de Contes.

Au champagne, M. le commandant Alban Gastaldi, vice-président, remplaçant le président, M. Marquet, que son grand âge empêche de prendre part à ces excursions, prend le premier la parole

et en un toast éloquent remercie M. le Maire de Contes de l'accueil fait à la Société et lève son verre à la France, au Président de la République, au Maire, à la ville de Contes et à tous ses habitants, aux Sociétés monégasques et à la presse. M. Gaziglia, maire de Contes, remercie la Société d'avoir choisi son pays pour but de son excursion, il complimente la *Lyre*, son président et son chef, et lève son verre à S. A. S. le Prince de Monaco et à la Principauté.

Des toasts sont ensuite portés par M. de Loth, adjoint au Maire de Monaco; M. Louis Néri, président de la Société des Régates; Verneti, vice-président de l'*Estudiantina*; M. le docteur Dalbera, président du Conseil d'arrondissement; M. P. Sainte-Marie, directeur de la *Lyre*; M. Pellet, juge de paix à Contes. Tous ces toasts sont chaleureusement applaudis.

A trois heures, la Chorale Contoise la *Philharmonique* arrive, drapeau en tête, et une cordiale réception lui est faite. On remplit les coupes et de nouveaux toasts sont portés par M. le commandant Gastaldi, M. le Maire de Contes et M. Chiabaut au nom des membres exécutants de la *Lyre*.

Un très beau concert a été donné à cinq heures sur la place de l'église, où se sont fait entendre la *Lyre* et la *Philharmonique* Contoise, aux applaudissements de la foule qui les entourait.

Après le dîner qui eut lieu à 7 heures, la Société reprenait le tramway qui la déposait vers minuit trente à Monaco. Malgré les menaces du temps et quelques légères ondées, cette journée fut de tous points admirable, tant par l'ordre parfait que par la courtoisie aimable qui ne cessèrent d'y régner. Elle a laissé à tous le meilleur souvenir.

M. le comte Gastaldi, maire de Monaco, a quitté la Principauté, se rendant comme chaque année en sa propriété de Ferney-Voltaire.

Le Comité de l'Association amicale des Anciens Elèves des Frères de Monaco a procédé, dans sa dernière réunion, au renouvellement de son bureau qui est ainsi constitué pour l'exercice 1905-1906 :

Président, M. Cioco; vice-présidents, MM. Belando Honoré jeune et Gustave Bérenger; trésorier, M. Sangeorges Jean; trésorier adjoint, M. Crovetto Albert; secrétaire, M. Lorenzi Alexandre; secrétaire adjoint, M. Vidal Edouard.

A l'occasion du mariage de sa fille, M. Linhardt a remis entre les mains de M. le Maire la somme de deux cents francs pour les pauvres.

L'Association des Amis de la Jeunesse, de Monaco, a prêté samedi soir, à Menton, son concours à la fête organisée par la Société des Anciens Militaires de terre et de mer. Les membres de la Société, MM. Bernasconi, Robini, Gaziello, Bellinzona, etc. ont obtenu un très franc succès.

Incendies :

Un commencement d'incendie s'est déclaré dans une vieille maison située au quartier Saint-Roman et appartenant à M. Auzello, boucher.

Les pompiers du poste du Casino ont pu s'en rendre maîtres en peu de temps. Les dégâts sont insignifiants.

* *

Au quartier Saint-Michel, un commencement d'incendie s'est également déclaré dans une chambre de la villa « Les Dômes », occupée par M^{lle} Lecca, domestique.

Le feu s'était communiqué à des vêtements par une bougie laissée allumée dans la chambre. Les voisins ont éteint, à l'aide de quelques seaux d'eau, cet incendie qui a occasionné 400 francs de dégâts environ.

* *

Vendredi après-midi, la dame Marie Lanteri, laitière, rue des Moneghetti, a accidentellement

mis le feu à son lit. Son mari, qui se trouvait à la vacherie, voyant la fumée s'échapper de l'appartement, se rendit immédiatement, aidé de quelques voisins, dans la chambre. On est venu à bout de ce commencement d'incendie avec quelques seaux d'eau.

Les dégâts, peu importants, sont couverts par une Compagnie d'assurance.

Jeudi a été célébré à Monaco le mariage de M. Fulbert Aureglia, architecte, avec M^{lle} Jeanne Braquetti.

Le nommé Cassini Joseph, batelier, faisait une promenade dans le port, avec un bateau à voiles, lorsqu'une rafale de vent fit chavirer l'embarcation et Cassini tomba dans l'eau.

Il se cramponna à la coque du bateau jusqu'à l'arrivée de secours. Il en a été quitte pour un bain forcé.

A partir de dimanche, les concerts donnés sur la terrasse du Casino ont lieu les jeudis et dimanches, à trois heures et demie et à huit heures et demie.

Les Frères des Ecoles chrétiennes de Monaco nous prient d'annoncer qu'une messe de Requiem pour le T. C. F. Silvéron-Marie sera dite à la Cathédrale, lundi 19 courant, à 8 heures du matin.

AVIS D'ENQUÊTE. — Le Maire de la Ville de Monaco informe le public qu'une enquête administrative de dix jours est ouverte à la Mairie à partir du 13 juin courant, pour recevoir les déclarations et observations des intéressés sur le projet de cession au Domaine de la rue des Giroflées, ancienne avenue Bella-Stella, comprise entre le boulevard d'Italie et le rond-point près de la villa « Les Frétons ».

En conséquence, les pièces relatives à cette affaire resteront déposées à la Mairie pendant la durée de l'enquête.

Monaco, le 13 juin 1905.

Pour le Maire,
L'Adjoint : Ch^r DE LOTH.

Dans son audience du 8 juin, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Pour infraction à un arrêté d'expulsion :

Oddo, Jean-Baptiste, né à Triora (Italie), le 22 janvier 1880, manœuvre, à San Remo, 6 jours de prison et 16 francs d'amende.

Pour infraction à l'ordonnance sur les voitures automobiles :

Prioleau, Jean-Hamilton, né à Bruges (Belgique), le 16 avril 1882, rentier, domicilié à Londres : 100 francs d'amende (par défaut).

Civier, Joseph, né à La Ricamarie (Loire), le 6 septembre 1863, chauffeur, demeurant à Paris : 25 francs d'amende (par défaut). — Le sieur Mirabeau, Gustave, banquier, à Paris, son patron, a été déclaré civilement responsable.

SUR LE LITTORAL

De Nice :

Jeudi après-midi a été célébré, en notre Hôtel de Ville, le mariage de M. Humbert Malan, ingénieur, fils de M. A. Malan, le distingué pasteur du Temple Évangélique de Nice, avec M^{lle} Isabelle Chadwick, nièce de feu la comtesse de Mengden, notre hôte regrettée, et petite-nièce de M^{me} de Helm.

Les témoins étaient, pour le marié : MM. J. Blanc, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de la Couronne d'Italie, son oncle, et B. de Muralt, son beau-frère; pour la mariée : MM. le docteur A. Bonnal et F. de Lairolle.

* *

Annonçons également le mariage de M. Roger Roux et de M^{lle} Germaine Poulle-Symian, célébré mercredi matin en la chapelle de la villa Sainte-Agathe, par

M^r l'évêque de Nice, avant la messe dite par M. le chanoine Dupuy, curé de la paroisse de Saint-Pierre-d'Arène.

Le prélat a prononcé une très belle et très touchante allocution.

Pendant la cérémonie, les jeunes époux recevaient de Rome, par l'entremise de M^r Sogaro, archevêque d'Amida, la bénédiction que leur adressait Sa Sainteté le pape Pie X.

M. de Joly, préfet des Alpes-Maritimes, accompagné de M. Magny, son chef de cabinet, est parti samedi par le rapide de 2 h. 50 se rendant à Toulon, où il a assisté aux fêtes de gymnastique.

De Cannes :

A l'occasion du mariage de S. A. la duchesse Cécile de Mecklembourg Schwérin avec le Prince impérial d'Allemagne, le Maire de Cannes a adressé la dépêche suivante à M. F. Arago, député :

« François Arago, député, ambassadeur de France, Berlin.

« Veuillez faire agréer à Son Altesse Impériale, M^{me} la princesse Cécile, tous les vœux de bonheur que je forme respectueusement pour elle et pour son impérial époux la ville de Cannes, représentée par le Conseil Municipal.

« Le Maire : A. CAPRON. »

Presque en même temps, M. le Maire recevait la dépêche suivante :

« M. Capron, maire de Cannes, Potsdam, 7 juin 1905.

« Je vous remercie infiniment de votre aimable souvenir. Vous savez bien que je n'oublierai jamais Cannes où j'ai passé des années si heureuses.

« CÉCILE. »

D'Antibes :

Nous apprenons avec peine la mort, survenue à Antibes, de M. L. Labryère, négociant, ancien premier adjoint au maire et ancien président du Tribunal de Commerce. Le défunt était âgé de 77 ans.

Cette mort sera douloureusement ressentie à Antibes, où M. Labryère ne comptait que des amis.

Lettre de Paris

Paris, 11 juin 1905.

Les semaines se suivent et ne se ressemblent pas toujours. Après une semaine de temps estival, de joie et de soleil, de fêtes et d'enthousiasme populaires, de sympathies et d'acclamations internationales, Paris s'est brusquement réveillé — dès le lendemain du départ du Roi d'Espagne — sous un ciel gris et maussade, tandis que des bruits exagérément pessimistes se répandaient comme une trainée de poudre de la Bourse au Palais-Bourbon, mis en désarroi par le coup de théâtre de la démission du Ministre des Affaires Etrangères. Heureusement que, selon la philosophie à la mode et bien moderne de M. Alfred Capus, tout finit toujours par s'arranger — en France plus vite que partout ailleurs. Et, en effet, voici que le ciel s'éclaircit depuis vingt-quatre heures et qu'avec le soleil reparu, le Ministre remplacé et la tranquillité des esprits revenue, la vie parisienne reprend son cours normal à la satisfaction générale.

A l'Académie Française où l'on ne se trouble pas pour si peu, on a — sans souci des préoccupations graves de ces derniers jours — procédé à l'élection d'un nouvel immortel en remplacement de M. Eugène Guillaume. C'est M. Etienne Lamy qui a été nommé au premier tour de scrutin par 21 voix contre 12 à M. Maurice Barrès, 2 à M. Emile Bergerat et 1 bulletin blanc.

Le nouvel académicien avait été déjà candidat une fois. Contre lui, M. Paul Hervieu l'avait emporté difficilement. Par ses titres littéraires autant que par la parfaite dignité de sa vie, M. Lamy méritait cette haute consécration : le succès qu'il remportait hier causera, dans les milieux de politique et de littérature, une satisfaction unanime.

M. Etienne Lamy fut, en effet, tout d'abord un homme politique. Docteur en droit, il avait vingt-cinq ans lorsqu'il fut envoyé par le Jura, son pays d'origine, à l'Assemblée nationale. Il était républicain zélé, sincère, partisan de réformes : il prit la parole pour exposer ses vues, et son

éloquente intervention amena la nomination des premières commissions d'enquêtes parlementaires. Lui-même, chargé du rapport sur la marine, travailla quatre années durant pour arriver à la connaissance approfondie de ces questions ardues, si mal connues à ce moment, et le travail qu'il publia en 1876 peut être tenu pour un chef-d'œuvre de documentation et de clairvoyance.

Non réélu au Parlement, M. Lamy se remit à ses travaux d'histoire et de littérature. Depuis vingt ans, il a publié de remarquables articles de revues sur ces questions qu'il connaît si parfaitement : influence française au dehors, origines de la République, évolutions parlementaires, toujours libéral, toujours patriote. Sa langue est souple, mais sans vaines parures. C'est, à dire vrai, un des meilleurs écrivains politiques de l'heure présente : l'Académie accueillant un tel homme, honore à la fois et la politique et les belles-lettres.

Rappelons les ouvrages essentiels de M. Etienne Lamy : *Etudes sur le Second Empire, la France du Levant, l'Armée et la Démocratie*, la publication des curieuses lettres d' Aimée de Coigny, et encore *la Femme de demain*, qui, tous, resteront. Il a commencé dans *la Revue des Deux Mondes* — car la direction du *Correspondant* qu'il assumait à la mort du comte Léon Lavedan ne l'empêcha pas de collaborer à la revue qui l'accueillit à ses débuts — il a commencé la publication d'importantes études sur le gouvernement de la Défense nationale. Il examine, en cet ouvrage, l'âme du pays, les types différents de la race française. Détachons-en quelques passages attrayants.

Lyon visité, nous franchissons avec M. Lamy les montagnes du Forez et de l'Auvergne, et voici que « de ces sommets qui élèvent au-dessus de lui leurs hauts promontoires de calme, le Midi nous apparaît bas et vaste, comme une mer déroulant la faible houle de ses ondulations aux caresses du soleil, et, comme sous de légers embruns lumineux, sous une poussière d'or. »

Mais « cette région de lumière et de chaleur n'est pas partout semblable à elle-même » Si le versant occidental — la Gascogne — recueille abondante l'eau des sources et des pluies, le versant oriental — la Provence — « manque d'eau ». Entre Bordeaux et Toulouse, « la masse des habitants fixe sa demeure au milieu des domaines qu'elle cultive, et habite des métairies éparses à travers les campagnes ». En Provence, au contraire, « les cultivateurs, le plus souvent, n'habitent pas sur les terres qu'ils exploitent », « les paysans vivent réunis, non par villages, mais par petites cités ». Ces deux régions du Midi ont créé deux types de race : le Gascon et le Provençal. Avant M. Lamy, aucun écrivain, aucun psychologue n'avait, avec autant de précision, dégagé et défini ces deux caractères, si différents l'un de l'autre :

« Le Gascon est un Méridional qui a les jours de soleil pour s'échauffer, et les heures de pluie pour se refroidir, les assemblées pour entrer dans les passions collectives, et la solitude pour rentrer en lui-même. Dans les premières, ardent, enthousiaste, il se donne ; dans la seconde, calculateur avisé, il se ressaisit. Après avoir pris et répandu des paroles, il voit qu'en invoquant la cité, la patrie, l'humanité, la plupart s'occupent de leur avantage particulier, et que faire autrement serait ignorer ses semblables et se trahir lui-même. De ces éléments contraires s'est formé un être complexe qui s'agit en gestes de premier mouvement, mais pour accomplir des actes de mûre réflexion, reste maître de soi, quand il semble le plus entraîné par les autres, et, avec une générosité d'attitude et de paroles pour les idées désintéressées, pousse habilement sa fortune.

« L'intérêt aussi est le conseiller intime du Provençal : qu'on cite, par toute la terre, la contrée où l'homme ne songe pas d'abord à soi ! Mais l'homme du Midi sans nuages et sans eau, n'a point autant que le Gascon, des retraites et de l'indépendance pour méditer sur les suites de ses actes. Plus incessamment mêlé aux autres hommes il échappe moins à l'influence des passions collectives au milieu desquelles il vit, il n'a pas le temps de se mettre en garde contre elles, il est plus dupe lui-même, plus spontané en ses élans, plus uni aux multitudes qui l'emportent et qu'il accroît. Cet instinct qui lui sert de raison, le gagne aux formules absolues, oratoires, logiques, violentes qui séduisent les foules. Même dans les cités et dans les populations rurales, il pousse aux programmes audacieux qui d'habitude sont acceptés seulement par les populations ouvrières des grandes villes : il est, dans les grandes villes, solidaire de ces foules pour qui, à certaines heures, la politique devient démente, comme un accès de fièvre chaude. »

La région révolutionnaire se circonscrit aux yeux de l'historien dans un « grand triangle dont les sommets s'appellent Toulouse, Marseille et Lyon.

« C'est là que les événements se sont succédé et se sont

glorifiés au grand jour, comme conformes aux passions de la plèbe et aux calculs réfléchis des meneurs, comme la suite nécessaire de la délivrance et le commencement des destructions nécessaires. »

M. Etienne Lamy est, essentiellement, un homme courtois et distingué. Il sut, traitant des sujets graves et un peu arides, n'être jamais ni pédant, ni sec. Il apparaît, dans ses relations mondaines ainsi que dans ses œuvres, correct, un peu sévère, alliant ce qu'il faut de grâce à ce qu'il convient d'autorité. L'Académie, lui rendant un éclatant hommage, a sanctionné le jugement que, depuis bien des années déjà, les critiques impartiaux portaient sur ce bel et bon esprit.

Quant à M. Maurice Barrès, il peu se consoler d'autant plus facilement de son échec que l'honorable minorité qui s'est groupée sur son nom deviendra très prochainement majorité et que pour lui s'ouvriront bientôt les grilles de l'Académie où il recueillera sans doute la succession du duc d'Audiffret-Pasquier dont la mort regrettée vient de laisser encore un fauteuil vide sous la vénérable Coupole.

L. S.

LETTRES ET ARTS

L'inauguration de l'Exposition de la Société française de fouilles archéologiques a eu lieu cette semaine. M. Babelon, le président de la Société, a reçu M. Doumer, président de la Chambre, et l'a remercié, ainsi que le préfet de la Seine et le Conseil Municipal qui a bien voulu mettre le Petit Palais à la disposition de la Société. M. Doumer a répondu par un éloge très chaleureux du but que poursuit cette association et des magnifiques résultats obtenus.

L'assistance, très nombreuse et très choisie, s'est partagée ensuite, en plusieurs groupes, pour suivre les explications données par les différents exposants.

A 4 heures et demie, un concert des plus intéressants, organisé par M. Charles Bouvet, directeur de la Fondation Bach, a eu lieu dans la salle des Conférences. Il avait pour sujet la « Musique grecque à toutes les époques ». M. Bouvet donnait d'abord, d'une façon très documentée, l'origine de chaque pièce interprétée ensuite par M^{lle} Marie Lasne. Malgré l'extrême difficulté de cette musique, l'éminent artiste en a rendu à merveille le caractère saisissant. On a bissé un de ses morceaux, et ce fut véritablement une idée heureuse de montrer les belles chanteuses grecques en marbre, bronze et terre et de faire entendre leur chant dans le même local.

La première session du Congrès préhistorique de France se tiendra, fin septembre prochain, à Périgueux, sous les auspices de la Société préhistorique de France et la présidence de M. E. Rivière, directeur de laboratoire au Collège de France. Le Congrès durera du 26 septembre au 1^{er} octobre et sera suivi d'excursions aux stations classiques de la préhistoire, qui ont fait connaître dans le monde entier le département de la Dordogne et les rives de la Vézère, habitées autrefois par un peuple aussi artiste que valeureux. Pour les adhésions, s'adresser de suite au docteur Marcel Baudoin, secrétaire général, 21, rue Linné, Paris.

Le Syndicat des Artistes dramatiques.

Avant-hier, au Gymnase, par les soins de M. Gémier, une conférence a eu lieu où ont pris la parole, en dehors de l'organisateur, MM. Desplas, ancien président du Conseil municipal ; Léon Martin, chef du Cabinet du Président du Conseil municipal, et M^{me} Séverine. Il s'agissait d'augmenter le nombre des adhérents au syndicat d'acteurs, tant chanteurs que comédiens, syndicat qui a pour but l'amélioration morale et matérielle, la défense des intérêts de toute la corporation théâtrale.

Plus spécialement, les orateurs ont développé certaines revendications telles que l'admission des artistes comme ouvriers privilégiés dans les faillites directrices ou liquidations judiciaires, la juridiction prud'homale, le paiement des matinées, la suppression des débuts en province, etc. Ces points et plusieurs autres ont été heureusement et éloquemment traités, avec chaleur, même avec émotion, devant une assemblée de trois cents personnes environ.

MARINE ET COLONIES

L'amiral Gourdon, commandant en chef l'escadre de la Méditerranée, vient de proposer l'inscription au tableau d'avancement, pour le grade de capitaine de frégate, les lieutenants de vaisseau d'Arodes et Glon-Villeneuve, bien connus à Monaco.

C'est un plaisir pour nous d'avoir à enregistrer cette nouvelle. La conduite admirable de ces deux vaillants officiers, lors de la course Alger-Toulon, est encore présente à toutes les mémoires.

Le lieutenant de vaisseau Villeneuve commandait le contre-torpilleur *Sarbacane*, dont l'équipage, depuis l'officier de grade le plus élevé jusqu'au plus humble des matelots, se prodigua sans hésitation, au péril de sa vie, pour sauver les passagers de l'*Héraclès*.

L'un des acteurs du drame parlait alors en ces termes du lieutenant Villeneuve :

« Au milieu du désastre, M. Villeneuve, dont le sang-froid, l'esprit de décision et la courtoisie ont été incomparables, a rempli son devoir avec une admirable vaillance. »

Que dire de plus ?

Quant au lieutenant d'Arodes, commandant de l'*Arbalète*, le convoyeur du *Quand-Même*, chacun sait l'ardeur, l'opiniâtreté et le dévouement qu'il mit à recueillir pendant la tourmente le duc Decazes et ses compagnons.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 4 au 11 Juin 1905

MARSEILLE-CANNES, v. <i>Ville-de-Gabès</i> , fr., c. Gonin, march. div.	
GÈNES, remorqueur <i>Estella</i> , monég., c. Curatolo, deux chalands.	
CANNES, b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	sable.
— b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Kollair,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Louise II</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Petit-Marc</i> , fr., c. Rival,	—
— b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	—
GÈNES, vap. <i>Hispania</i> , ital., c. Serra Antonio;	240 passagers

Départs du 4 au 11 Juin 1905

MARSEILLE, vapeur <i>Ville-de-Gabès</i> , fr., c. Gonin,	tûts vides.
TORRE SALINE, bal. <i>Emilia S.</i> , ital., c. Schiano,	sur lest.
CANNES, b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	—
— b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Kollair,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Louise II</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Petit-Marc</i> , fr., c. Rival,	—
— b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	—
TORRE SALINE, cutter <i>Pasquina-Madre</i> , ital., c. Sordini,	—

AVIS

Messieurs les actionnaires de la Société anonyme de l'Hôtel de Paris et ses annexes à Monte Carlo sont convoqués en Assemblées générales ordinaire et extraordinaire pour le **lundi 3 juillet 1905**, à dix heures du matin, au siège social à Monte Carlo.

Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire :

- 1° Rapport du Conseil d'Administration ;
- 2° Rapport des commissaires ;
- 3° Approbation des comptes de l'exercice 1904-1905 et fixation du dividende ;
- 4° Nomination des commissaires pour l'exercice 1905-1906.

Ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire :

- 1° Modification de l'article 5 des statuts (prorogation de la Société) et de l'article 18.
- 2° Autorisation à donner au Conseil d'Administration de contracter un emprunt sous forme d'émission d'obligations.

Les actions devront être déposées, cinq jours au moins avant la réunion, soit au siège social, soit au Crédit Lyonnais.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

PUBLICATION D'ACTE DE SOCIÉTÉ

Suivant acte sous seings privés en date du 31 mai 1905, enregistré à Monaco le dix juin courant, n° 72, c° 5, par M. le Receveur qui a perçu les droits,

Il a été formé une Société en commandite simple sous la raison sociale PERRODIN ET C^{ie}, ayant pour objet la propriété et l'exploitation des ascenseurs déjà établis dans le but de transporter les voyageurs de la gare de Monte Carlo à la terrasse du Casino et réciproquement.

Le siège social est fixé à Monte Carlo au lieu où s'exploitent les ascenseurs.

La durée de la Société, qui a commencé le 31 mai dernier, sera égale à la durée : 1° de l'autorisation accordée par la Société des Bains de Mer ; 2° de la confirmation de cette autorisation par le Gouvernement de S. A. S. le Prince de Monaco ; 3° de la location verbale faite par la C^{ie} des Chemins de fer P.-L.-M. du terrain de la gare de Monte Carlo où sont établis les ascenseurs — et à la durée des renouvellements des autorisations et location ci-dessus indiquées.

Le capital social est de cent vingt mille francs divisé en vingt-quatre parts égales.

M. Denis-Ferdinand PERRODIN, commandant du génie en retraite, demeurant à Nice, 2, rue Valperga, est désigné comme seul gérant responsable, à seul la signature sociale et tous pouvoirs lui sont donnés pour la gestion des affaires de la Société. Son apport est d'une part du capital social, soit cinq mille francs ; les autres associés sont simples commanditaires de leur mise sociale s'élevant en totalité à cent cinq mille francs.

Pour extrait,
Signé : PERRODIN.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur Pierre-Louis Moreau, camionneur à Monaco, sont invités à se présenter au Palais de Justice à Monaco, le 23 juin courant, à 2 h. et demie de l'après-midi, pour assister à la reddition des comptes du syndic définitif et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier en chef,
RAYBAUDI.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le vendredi 16 juin courant, à 2 heures du soir, dans un magasin dépendant de la maison dénommée Buckingham Palace, sise avenue Saint-Michel, à Monte Carlo, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et objets mobiliers tels que : armoires à glace et à linéage, vitrines, consoles, lustres, lits, commodes, tapis, rideaux, chapeaux et articles de modes, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

BOISSONS GAZEUSES

Eaux minérales - Bières - Sirops - Sodas, etc.

ENTREPOT MONÉGASQUE

DE

BOISSONS HYGIÉNIQUES

21, boulevard de l'Ouest

En face de l'Institut Ophthalmique. — On porte à domicile

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Hévote)
MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.
Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.
Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR
Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

TEINTURERIE
DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA,
25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

SAVON PUR

« LA TOUPIE »

DÉPOT chez LORENZI

(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales)

Rue de la Turbie, Monaco-Condamine

BOIS & CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles.
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

Imprimerie de Monaco — 1905

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Jun	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
5	764.2	764.2	763.8	763.5	763.2	23.1	24.5	23.3	22.8	22.5	84	Ouest.	Beau, nuageux.		
6	62.5	62.1	61.8	61.4	61.	22.6	23.8	21.7	20.5	18.8	71	Est.	Nuageux, pluie.		
7	58	58.6	59.2	59.4	59.1	21.8	22.5	21.2	20.4	20.	74	Ouest.	Beau.		
8	60	60.6	61.2	61.8	62.	20.8	21.2	20.4	21.2	20.6	80	Nord-Ouest.	Très beau.		
9	62.5	62.5	62.8	62.1	61.7	21.6	22.8	21.7	20.8	20.2	82	Sud-Ouest.	Beau, nuageux.		
10	61.	60.5	60.1	60.6	60.8	19.2	19.5	18.8	19.5	19.8	83	Est.	Nuageux, pluie.		
11	61.5	61.8	62.	62.5	62.7	21.5	22.1	20.3	20.1	18.5	76	Sud-Est.	Beau, nuageux.		
DATES						5	6	7	8	9	10	11			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima.	24.5	23.8	22.5	21.2	22.8	21.	22.1	Pluie tombée : 9mm 5	
						Minima.	21.2	18.4	18.5	18.2	18.5	18.3	17.2		